



Doc. 13867
28 septembre 2015

Pays de transit: relever les nouveaux défis de la migration et de l'asile

Amendement¹ n° 15

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, dans la dernière phrase, supprimer les mots suivants:

«par exemple en insistant sur le renforcement unilatéral du contrôle des frontières».

Note explicative

Pour éviter un afflux incontrôlé de migrants et identifier les personnes habilitées à bénéficier du statut de réfugié, les frontières de l'espace Schengen doivent être protégées. Tant que les causes premières des migrations ne seront pas réglées, l'externalisation du contrôle des frontières est inévitable. Le renforcement des contrôles aux frontières est particulièrement nécessaire en rapport avec la Turquie.

Déposé par:

CSENGER-ZALÁN Zsolt, Hongrie, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BARTOS Mónika, Hongrie, PPE/DC
BINLEY Brian, Royaume-Uni, CE
CSÖBÖR Katalin, Hongrie, PPE/DC
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, CE
LIDDELL-GRAINER Ian, Royaume-Uni, CE
ROSENKRANZ Barbara, Autriche, NI
SHPENOV Dmytro, Ukraine, CE

1. 2015 - Quatrième partie de session

